

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2014

AUTORITÉ PARENTALE ET INTÉRÊT DE L'ENFANT - (N° 1925)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 615

présenté par

Mme Capdevielle, Mme Pochon, Mme Romagnan et Mme Françoise Dubois

AVANT L'ARTICLE PREMIER

À la fin de l'intitulé du chapitre 1^{er}, substituer aux mots :

« de l'autorité parentale »

les mots :

« des responsabilités parentales ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'ajustement rédactionnel en conséquence de la modification du titre de la proposition de loi.